
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

Il me fait plaisir, au nom du conseil d'administration de votre Association, de vous présenter nos principales réalisations des années 2021-2022

En ce qui a trait au développement de l'Association et aux communications avec ses membres

Développement de l'Association

Le membership est en augmentation depuis quelques années. À la fin de l'été 2021, nous avons 127 membres en règle et nous poursuivons nos efforts pour le recrutement. Depuis 2020, nous envoyons une pochette d'accueil à tous les nouveaux arrivants pour les informer de notre existence et de l'importance de leur adhésion pour la protection du lac et de son environnement. Nous avons amélioré le processus de renouvellement annuel de notre membership. Le paiement de la cotisation annuelle ou aux deux ans, selon les préférences du riverain, s'en trouve grandement facilité. Pour nous assurer de la fidélité de nos membres, nous effectuons des rappels personnalisés auprès de nos anciens membres et nous projetons de distribuer des accroche-portes chez les riverains que nous n'aurons pas rejoints. Pour la première fois cette année, nous avons sollicité quelques entreprises et commerces locaux pour les inviter à devenir des membres corporatifs. En plus de leur donner accès à toutes les informations transmises à nos membres, nous leur offrons un espace publicitaire sur notre site web.

Visibilité de l'Association

Nous avons amélioré considérablement notre visibilité sur le terrain et en mode virtuel. Notre site web a été revu afin d'y faire les mises à jour qui s'imposaient et lui donner une présentation plus dynamique et conviviale. Vous y retrouvez maintenant tous les documents officiels et importants, de même que les annonces et les événements majeurs de votre association. De magnifiques photos du lac ont été ajoutées à l'ensemble de l'oeuvre. De plus, nous avons revampé nos présentoirs d'affichage et remis à neuf nos pancartes, logos et coordonnées pour une meilleure visibilité. Vous connaissez l'importance des communications dans toutes les sphères d'activités. Votre association n'échappe pas à cette exigence afin de maintenir l'adhésion et la participation de ses membres. Une association en santé promet un lac en santé!

Communication avec les riverains à l'été 2021

Tout au long de la saison estivale 2021, nous avons diffusé plusieurs communiqués pour informer les riverains sur des sujets importants et des initiatives touchant directement ou indirectement la sauvegarde de notre lac. Voici la liste de ces communiqués :

- ▶ *Installation des bouées de renseignement pour protéger les zones plus vulnérables*
- ▶ *Mise en place du Règlement 242 – permis d'accès et stations de lavage pour l'été 2021*

- ▶ *Importance de ralentir la descente au lac des eaux de ruissellement (pluie, fonte des neiges)*
- ▶ *Résultats du sondage sur les préoccupations des riverains*
- ▶ *Mise en garde concernant les bernaches et les canards : À ne pas nourrir!*
- ▶ *Myriophylle à épis : inspection des rives et publication d'un carnet des plantes aquatiques*
- ▶ *Rappel sur l'importance de ne pas permettre l'accès au lac à des embarcations non nettoyées*
- ▶ *Produits d'entretien sans phosphate et installation septique performante et conforme*
- ▶ *Projet de renaturalisation des berges et de revégétalisation (plantation de végétaux)*
- ▶ *Tests et analyses d'eau et participation à divers programmes de surveillance de la qualité de l'eau.*

Tous ces textes étaient repris sur notre page Facebook très visitée et populaire. Nous partageons également beaucoup d'articles et de vidéos que nous jugeons pertinents à la protection du lac.

En ce qui a trait à l'amélioration de la qualité de l'eau du lac

Bouées de renseignement installées à proximité des berges dans les zones peu profondes

Désireux de voir les plaisanciers se familiariser avec la *Carte de navigation écoresponsable* que nous avons transmise à tous l'année précédente et voulant encourager les bons comportements de navigation, nous avons fait l'installation de 10 bouées de renseignements (*Pas de vague – Zone fragile*) afin de donner des indications concrètes sur le plan d'eau et d'identifier les sections plus vulnérables, donc à mieux protéger.

L'expérience de cette première année nous permet de croire que nous allons dans la bonne direction et qu'elle cadre bien avec nos objectifs. Ces bouées incitent les conducteurs d'embarcations (et adeptes de sports nautiques à forte incidence sur les rives) à se tenir loin des berges et des zones d'eau peu profondes. Elles visent une diminution du batillage sur les berges (vagues qui s'échouent sur les bandes riveraines). Elles semblent avoir convaincu une majorité de plaisanciers à éviter les zones munies de bouées ou d'y respecter les vitesses de promenade recommandées (5km/h). De plus cette nouvelle mesure a encouragé les utilisateurs de petites embarcations non-motorisées à longer davantage les rives par mesure de sécurité.

Mise en œuvre du Règlement municipal no 242 sur la conservation des lacs

Après une longue attente, un règlement municipal spécifique à la protection des lacs a été adopté en 2021. Votre association, en collaboration avec celles des autres lacs de Saint-Ubalde, a mis beaucoup de temps et d'énergie sur la préparation et la mise en œuvre de ce règlement : plan de communication, affichage, organisation des ventes de permis d'accès aux lacs, implantation et utilisation de la station de lavage.... Plusieurs échanges avec la municipalité ont eu lieu en cours de première année (d'un projet pilote de 3 ans) de mise en œuvre du Règlement 242. Un bilan de la première année d'expérimentation, incluant des recommandations pour la 2^{ème} année, a été soumis à la Municipalité.

Équipe Sentinelle pour le repérage du myriophylle à épis (espèce exotique envahissante : EEE)

Six riverains bénévoles formés par la CAPSA en 2019 pour repérer les EEE se sont engagés à poursuivre cette mission pour une deuxième année. Notre but est de prévenir au lieu de guérir. À bord d'une chaloupe conduite par d'autres partenaires bénévoles, nos équipes ont effectué plusieurs sorties d'observation de 3 à 4 heures chacune, tôt le matin (par journée sans vent) en

août 2021. Les vaillants bénévoles de notre Équipe Sentinelle, équipés d'aquascopes, de râdeaux, de plateaux, de carnets d'indentification, de blocs-notes, etc. ont parcouru les berges de la majorité des baies peu profondes tout autour du lac et particulièrement là où des embarcations peuvent se mettre à l'eau. Fort heureusement, nous n'avons pas observé de présence de myriophylle à épis. Si cela devait se produire un jour, une identification précoce du problème nous permettrait de faire rapidement appel à des experts pour éviter le pire.

Projet de renaturalisation et de revégétalisation des bandes riveraines avec la CAPSA (financé par la Municipalité).

Sachant que l'état des bandes riveraines influence la santé du lac, nous multiplions nos efforts pour informer et soutenir nos membres à cet égard. Malgré une offre alléchante de services professionnels et personnalisés de consultation sur l'aménagement des bandes riveraines, très peu de propriétaires riverains se sont prévalus de ce service en 2021. Nous avons également offert la possibilité de faire la visite de propriétés riveraines présentant différents types d'aménagement pour donner des idées et stimuler les efforts des propriétaires. Ces propositions n'ayant pas suscité l'engouement chez les riverains, nous avons opté pour un projet spécifique de revégétalisation des bandes riveraines qui bordent la Rivière des pins, la principale charge du Lac Blanc. Près d'une centaine de végétaux y ont été plantés par une équipe de bénévoles composée de membres du conseil d'administration. L'initiative, effectuée en collaboration avec les propriétaires du terrain de camping, vise à mieux retenir les berges qui s'érodent de plus en plus, entraînant avec elles des nutriments néfastes pour la qualité de l'eau du lac.

Analyse de la capacité portante du lac Blanc(en regard de la sécurité nautique)

Nous avons projeté de procéder à une évaluation globale et complète de la qualité de l'eau du lac, en collaboration avec la Municipalité et la CAPSA. Suite à des consultations auprès de différents experts, nous avons conclu que nous avons déjà accès à de nombreuses sources d'information sur la qualité de l'eau, nous permettant de cibler les actions à entreprendre dans le futur pour protéger notre lac.

Nous avons plutôt opté de nous pencher sur l'analyse de la capacité portante du lac en regard du nombre d'embarcations naviguant sur le lac en assurant la sécurité de tous les usagers. Nous avons produit une analyse à partir de données quantifiables et selon des modèles reconnus. Les résultats préliminaires nous confirment qu'il y a actuellement surabondance d'embarcations motorisées sur le lac Blanc compte tenu de sa superficie navigable et que cette situation risque de s'amplifier dans les années à venir. Il est impératif de poursuivre la sensibilisation des usagers sur les pratiques de navigation sécuritaire, notamment par le respect des zones de circulation actuellement délimitées par les bouées mises en place.

Certains projets divers ont été examinés durant la saison hivernale et feront partie des futurs plans stratégiques et des priorités d'action qui vous seront proposés à l'AGA du 18 juin 2022.

Préparé par France St-Germain, présidente de l'ARLB (juin 2022)